



## **ADLFI. Archéologie de la France - Informations**

une revue Gallia  
Nouvelle-Aquitaine | 2020

---

### **Manot – Moulin d’Assit**

Opération préventive de diagnostic (2020)

**Adrien Montigny**

---



#### **Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/142480>

ISSN : 2114-0502

#### **Éditeur**

Ministère de la Culture

#### **Référence électronique**

Adrien Montigny, « Manot – Moulin d’Assit » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 09 octobre 2023, consulté le 09 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/142480>

---

Ce document a été généré automatiquement le 9 octobre 2023.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Manot – Moulin d'Assit

Opération préventive de diagnostic (2020)

**Adrien Montigny**

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Cette intervention est liée à l'arasement d'un ancien seuil de moulin hydraulique aménagé sur la Vienne. Cet arasement est effectué par la SARL Prodelec en compensation de la construction d'une usine hydroélectrique sur la commune de Confolens. L'emprise de 2 000 m<sup>2</sup> se trouve en conséquence dans le lit de la Vienne.
- 2 Le moulin d'Assit est érigé sur la rive gauche de la Vienne dans la partie sud de la commune de Manot. Face à lui, se trouve un autre moulin. Celui-ci, situé sur la rive droite, se trouve sur la commune de Chirac. Ce moulin de l'Age est actuellement totalement ruiné et uniquement accessible par des chemins vicinaux. Ces deux ouvrages sont chacun dotés de seuils qui se rejoignent approximativement au milieu de la rivière.
- 3 Cette intervention initialement prévue comme un diagnostic s'est en fait limitée en un suivi de travaux suite à une réunion entre l'aménageur, le SRA et l'Inrap. Au regard de l'état des deux seuils, notamment en raison de la présence de brèches captant l'essentiel du débit d'eau, il n'a pas été possible de s'y rendre. Les observations ont donc été effectuées depuis la berge lors de l'arasement du seuil du moulin d'Assit. L'arasement de ce seuil a nécessité un déplacement de matériaux estimé à 300 m<sup>3</sup>. Ce travail a été effectué avec une pelle hydraulique intervenant directement dans la Vienne ou depuis le seuil lui-même. Les matériaux issus de l'arasement du seuil ont été répartis dans le lit de la rivière au fur et à mesure des terrassements.
- 4 Au regard de l'état sanitaire du moulin et de son histoire, les observations effectuées sur ce bâtiment se sont limitées en une couverture photographique de certains éléments architecturaux et des mécanismes intérieurs.

- 5 Les recherches documentaires sont également restées succinctes du fait des mesures sanitaires liées à la Covid 19. Ces contraintes ont effectivement limité les possibilités de consultation d'archives et de certains ouvrages.
- 

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfB>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtYM400d6l6h>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtTXXYwzUHQv>

**chronologie** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**Année de l'opération** : 2020

## AUTEURS

**ADRIEN MONTIGNY**

Inrap

## DIRECTEURFOUILLES\_DESCRIPTION

**ADRIEN MONTIGNY**

Inrap